

Fête AU FIL DE l'eau



DR(EA)²M

Octobre 2021-CLDR

AUTEUR DE PROJET – PLAN MASSE

EQUIPE DE CONCEPTION:

M. PERLOT – Bioingénieur/Urbaniste

M. PINON – Paysagiste

M. COLLARD – Paysagiste



DR(EA)²M





1 // ANALYSE PHOTO

2 // ESQUISSE ISSUE DE L'OFFRE

3 // LIGNES DE FORCE

4 // QUESTIONS/REponses



DR(EA)²M





L'espace public met en valeur les qualités du lieu, le rend attractif et agréable. Il est porteur de symbolique et de culture.



L'espace public est constitutif de la trame verte et bleue. Il participe à un écosystème.



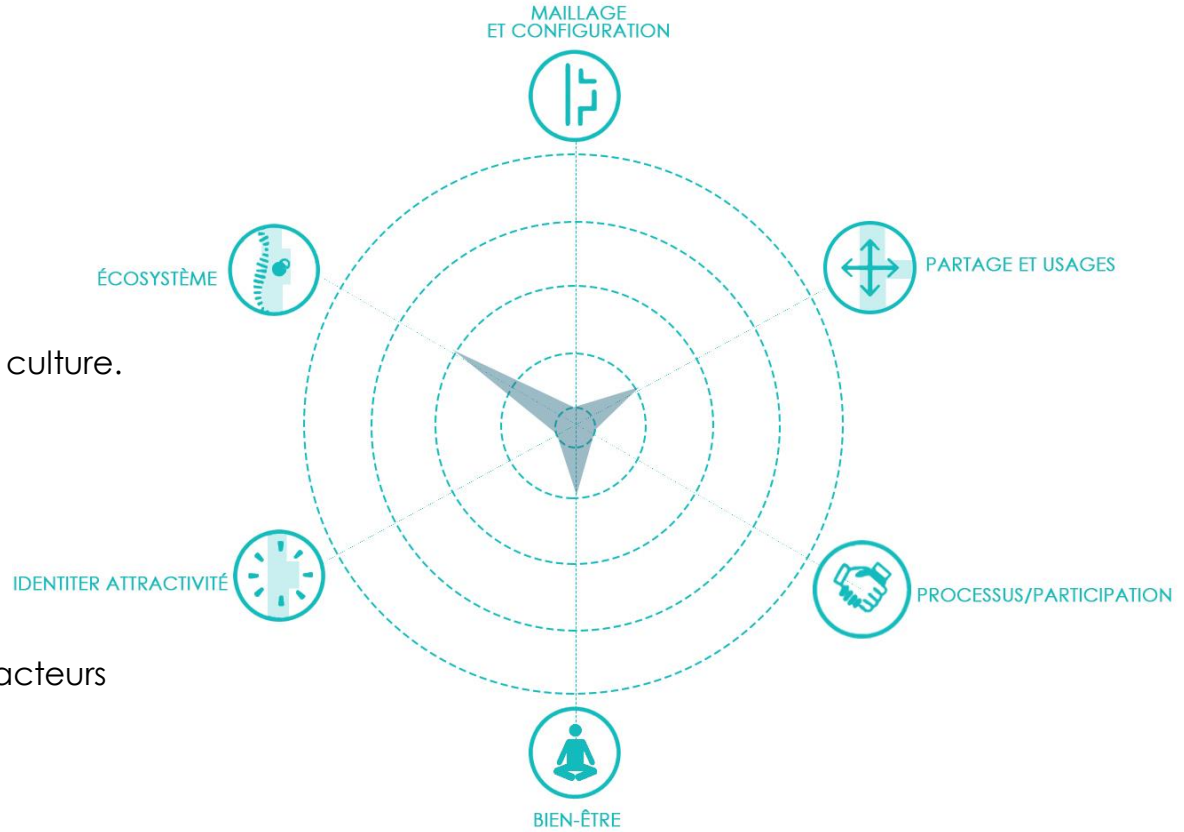
Coordination et mobilisation des acteurs



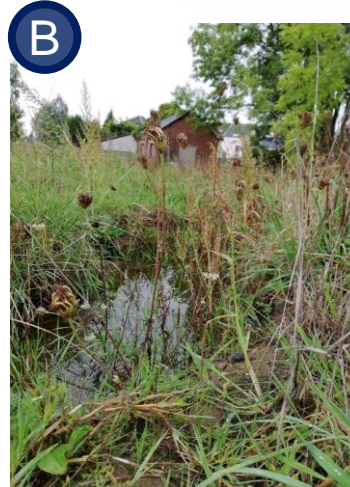
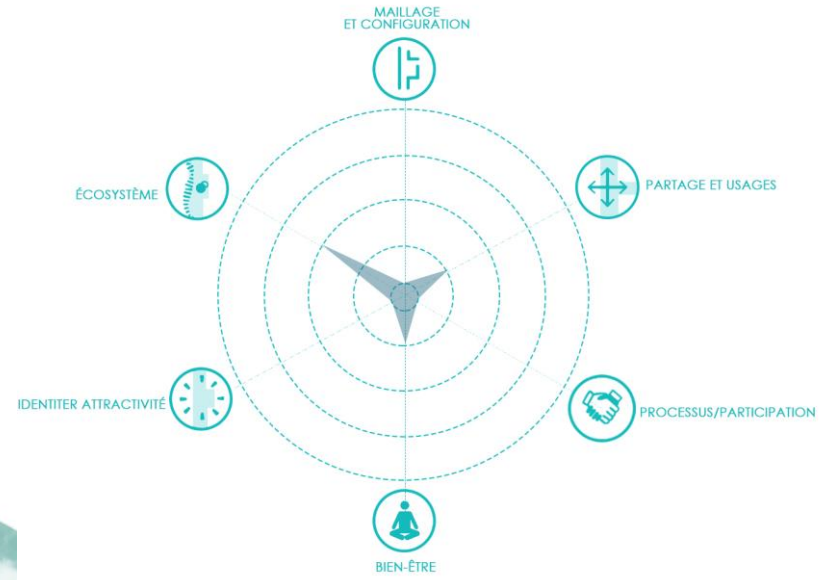
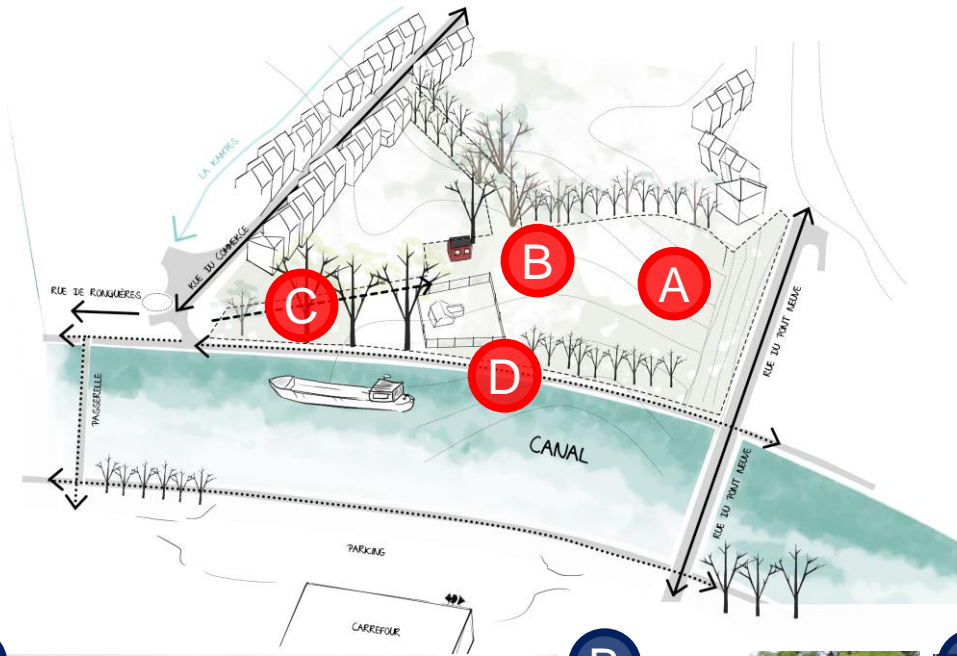
L'espace public organise le partage des modes. Il accueille une diversité d'utilisateurs et porte un panel d'utilisateurs.

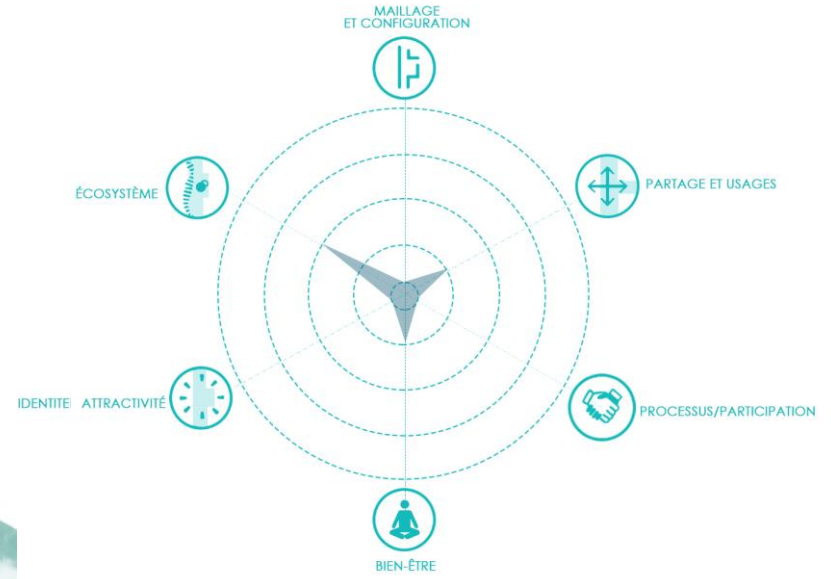
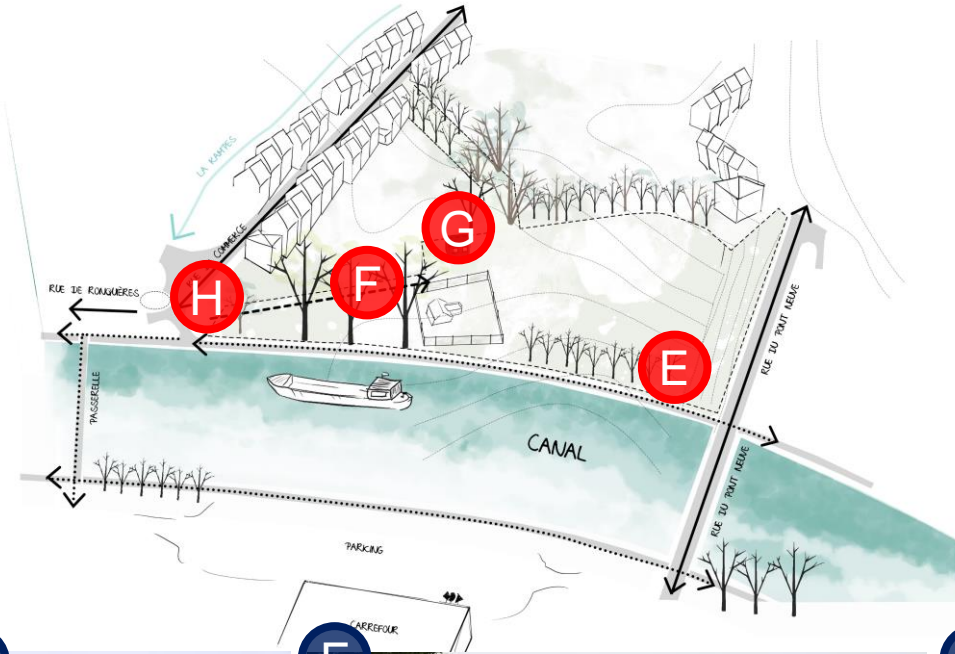


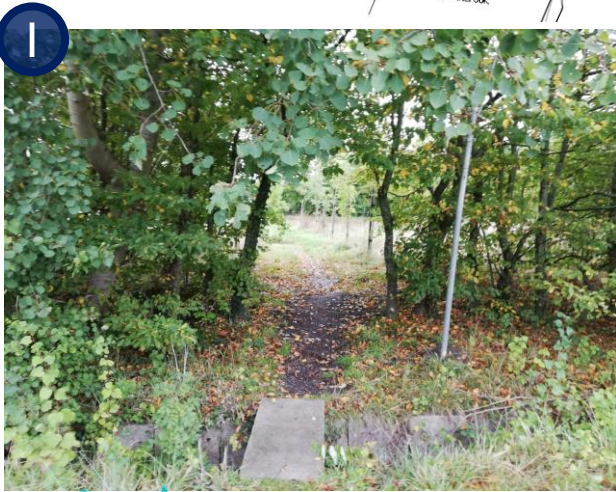
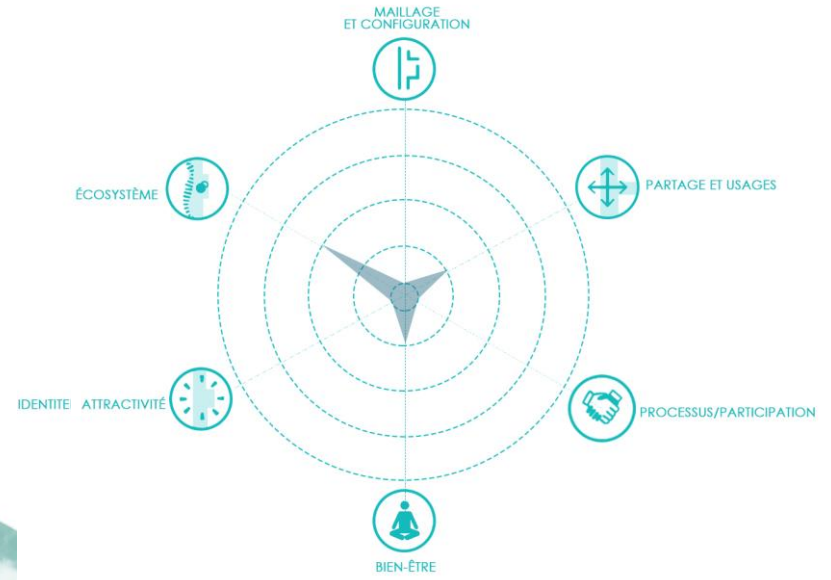
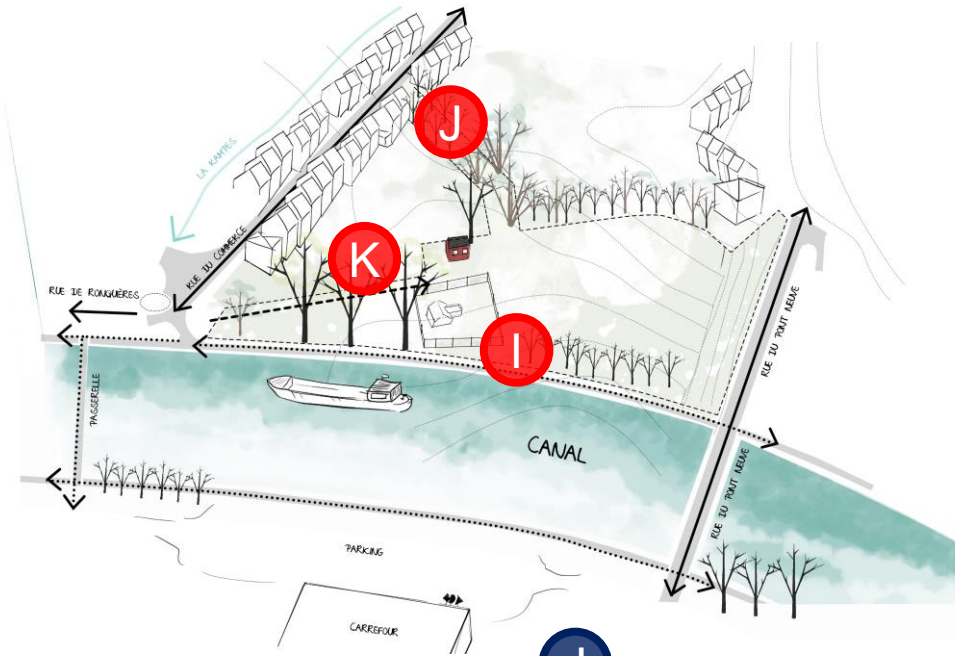
Lisibilité, configuration et Inscription dans le maillage.



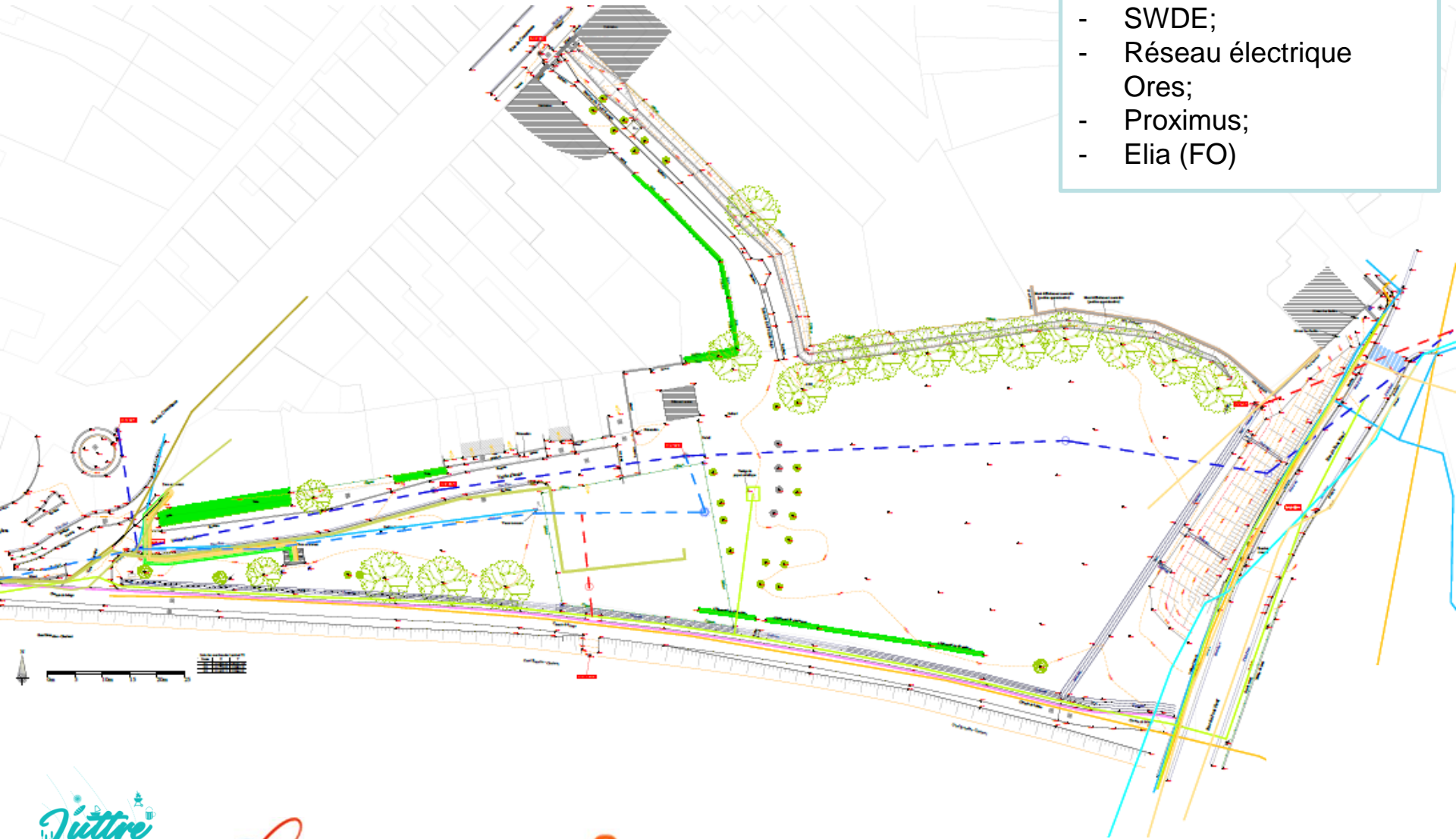
Référent | valeurs | idéal à viser
'règles' Référence et lien au guide des espaces publics bruxellois -]PYBLIK[







- Collecteur et égout gravitaire IGRETEC
- Canalisation aqueduc;
- SWDE;
- Réseau électrique
- Ores;
- Proximus;
- Elia (FO)





DR(EA)²M

1 // ANALYSE PHOTO

2 // ESQUISSE ISSUE DE L'OFFRE

3 // LIGNES DE FORCE ET PROJET

4 // QUESTIONS/REponses



Le projet s'implante sur une parcelle située entre la rue du Commerce, le chemin de halage du canal Charleroi-Bruxelles et la rue du Pont Neuf à 6230 Luttre.

Les données cadastrales renseignent une plaine de jeux. En effet, un terrain de football y a été aménagé antérieurement. Cet espace a également servi de zone de stockage de matériel et matériaux de construction durant les travaux de construction du nouveau pont (fin des travaux en 2018) qui enjambe le canal.

La parcelle est également traversée par le sentier du Petit Rouge partant de la rue du Commerce vers le chemin de halage et dont le nom a été fixé par le conseil communal en 2017 lors de l'appel à projet « Nomme ton sentier ».

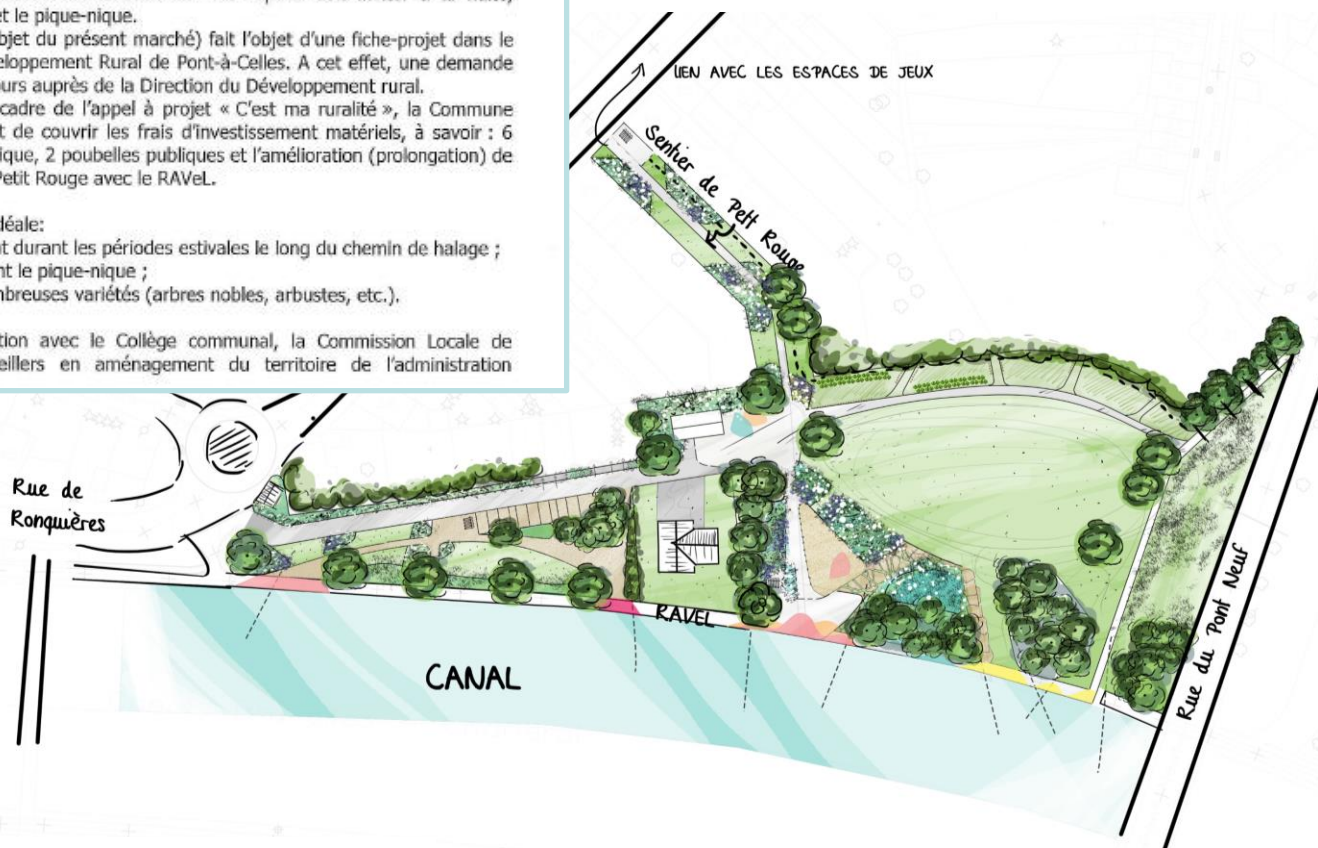
Le projet se décline en deux axes :

- a) Création d'un espace de rencontre et de convivialité : cet espace doit inviter à la halte, permettre les jeux, les échanges et le pique-nique.
L'aménagement de cet espace (objet du présent marché) fait l'objet d'une fiche-projet dans le cadre du Plan Communal de Développement Rural de Pont-à-Celles. A cet effet, une demande de convention-exécution est en cours auprès de la Direction du Développement rural.
- b) Acquisition de mobilier : dans le cadre de l'appel à projet « C'est ma ruralité », la Commune bénéficie d'un subside permettant de couvrir les frais d'investissement matériels, à savoir : 6 bancs publics, 3 tables de pique-nique, 2 poubelles publiques et l'amélioration (prolongation) de la connexion pédestre du sentier Petit Rouge avec le RAVeL.

L'implantation du projet dans le contexte est idéale :

- des bateaux de plaisance accostent durant les périodes estivales le long du chemin de halage ;
- les commerces à proximité facilitent le pique-nique ;
- le site permet la plantation de nombreuses variétés (arbres nobles, arbustes, etc.).

Le choix du projet a été fixé en concertation avec le Collège communal, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et les conseillers en aménagement du territoire de l'administration communale.





1 // ANALYSE PHOTO

2 // ESQUISSE ISSUE DE L'OFFRE

3 // LIGNES DE FORCE ET PROJET

4 // QUESTIONS/REponses



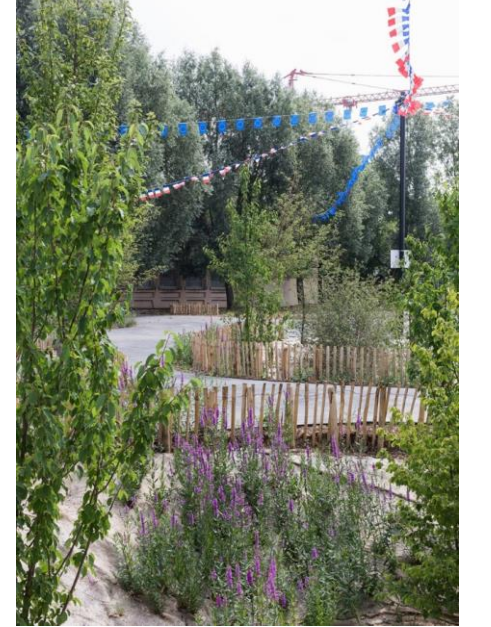
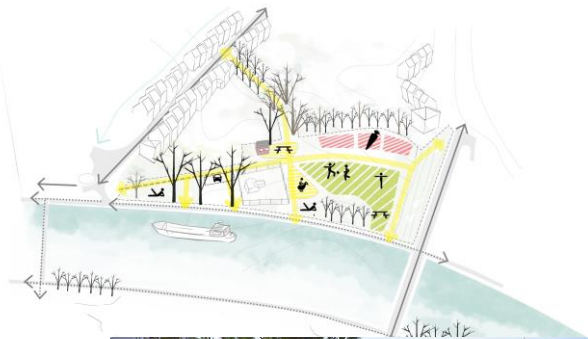
DR(EA)²M



1. Accessibilité, mobilité & stationnement:

- consolider l'ensemble des accès existants;
- créer une plus grande porosité entre le site d'étude et le Canal;
- nouvelle liaison à l'est avec la rue du Pont Neuf (connexion rapide);
- renforcement des modes doux par le biais de cheminements praticables + bornes
- Stationnements + 1 PMR

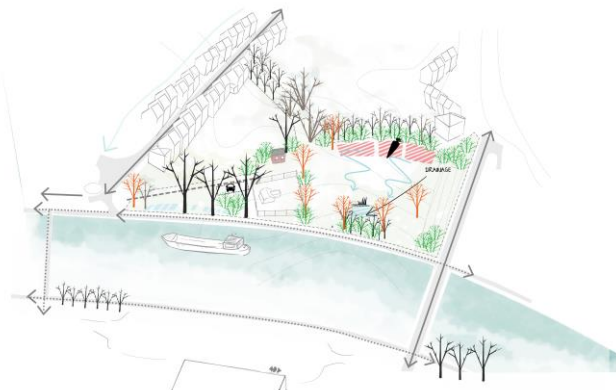
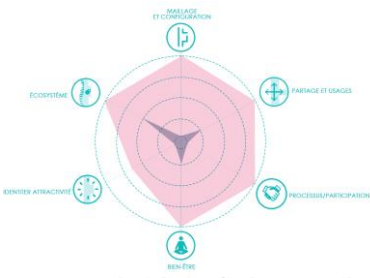




2. Partage, usage et bien-être

- création d'un espace de jeux;
- appropriation du lieu et de son animation dans une dimension intergénérationnelle et événementielle par le biais de l'occupation temporaire;
- « zone nourricière » qui pourra, par exemple, prendre la forme d'un potager partagé + création d'un verger et de massifs petits fruits;
- Lieux de pique-niques, de détente et de contemplation.

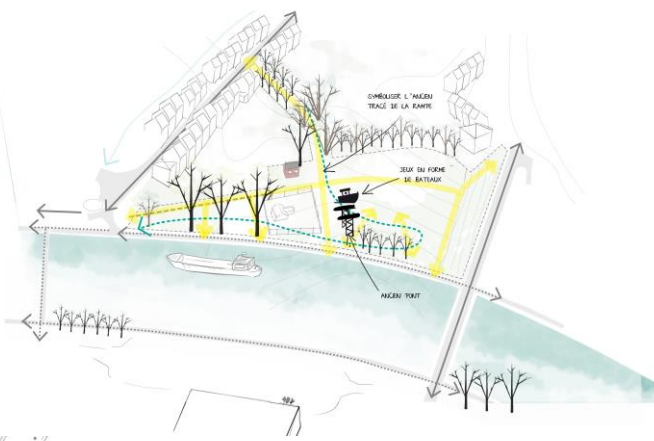




3. Qualité biologique & paysagère

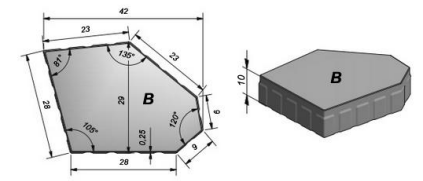
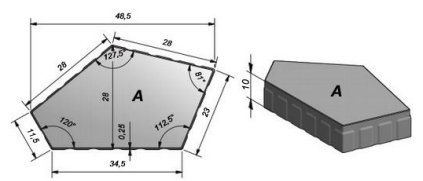
- maintien de la quasi-totalité de la végétation existante;
- nouvelles poches de végétation (méthode « Miyawaki ») + implantation d'arbres haute-tige à haute valeur paysagère et biologique;
- renforcement maillage bleu et vert;
- ouvertures paysagères.





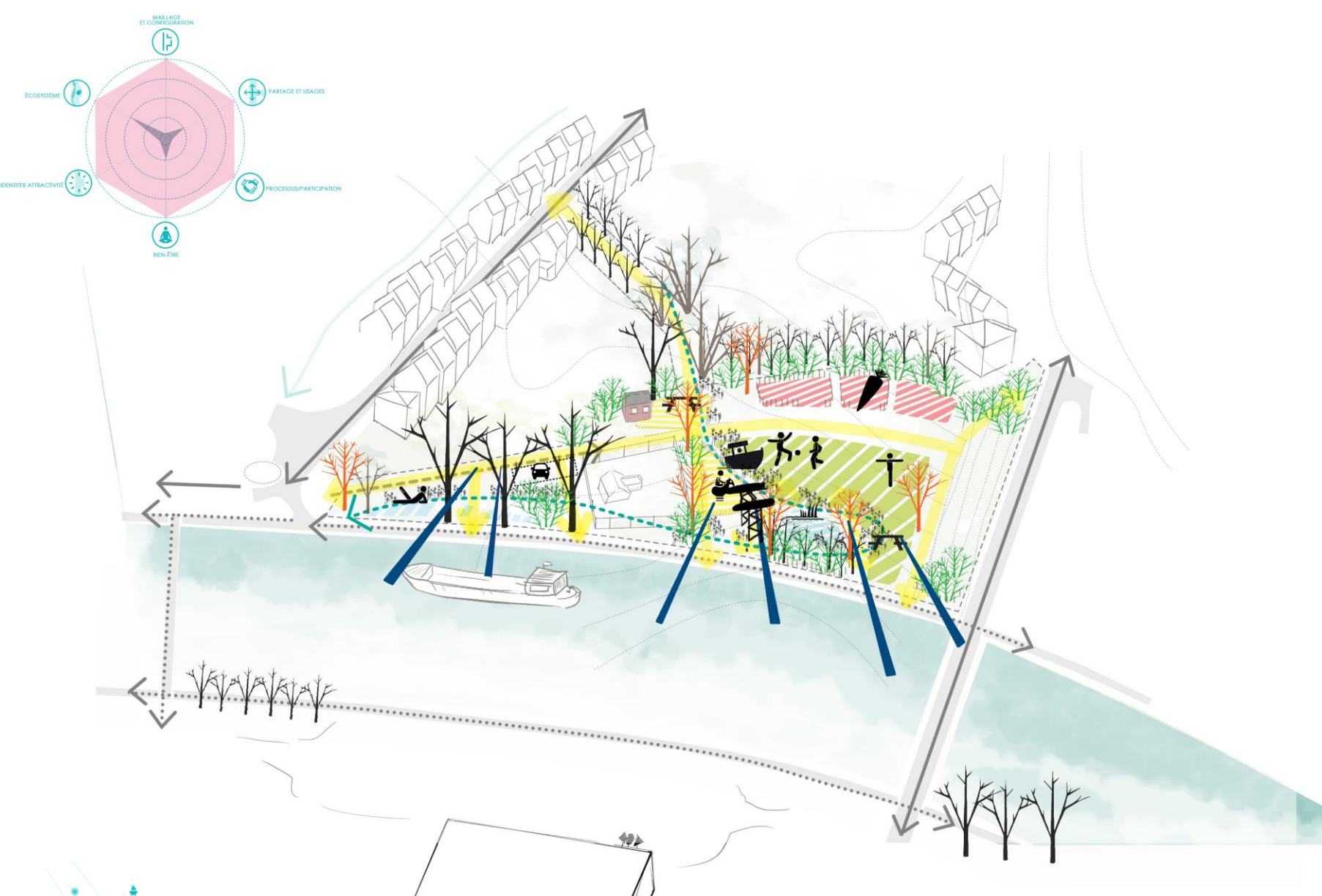
4. Histoire, culture & attractivité touristique:

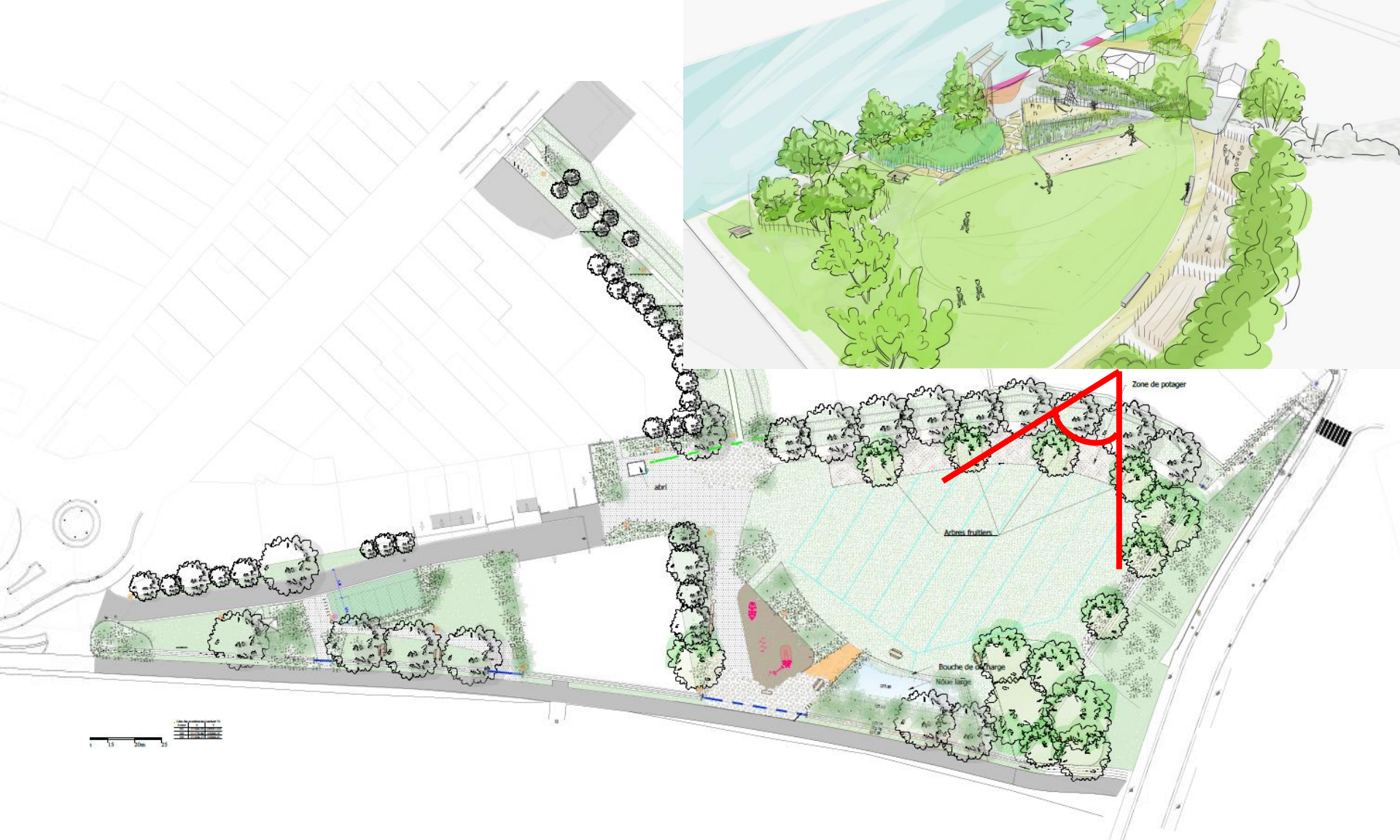
- rappeler l'existence de ces éléments historiques importants à l'échelle de l'entité (L'ancien cours de la Rampe);
- Zone de repos, éclairage d'ambiance, bornes de rechargement vélos électrique, Etc.
- Panneaux;



3 // PROPOSITION









DR(EA)²M

1 // ANALYSE PHOTO

2 // ESQUISSE ISSUE DE L'OFFRE

3 // LIGNES DE FORCE ET PROJET

4 // QUESTIONS/REponses/REMARQUES





MERCI ...